

## LES RELATIONS CULTURELLES

### FRANCO-ROUMAINES

Les événements nous obligent à revenir sur ce thème. Depuis la parution de notre précédent bulletin, le gouvernement roumain a édicté de nouvelles mesures dirigées contre la diffusion de la culture française en Roumanie.

Les établissements d'instruction et de culture françaises y ont été fermés, l'enseignement du français y a été pratiquement réduit aux proportions d'une tolérance provisoirement nécessaire à l'égard d'une technique d'origine "impérialiste" et les échanges culturels avec la France ont été limités aux préférences partisans des hommes au pouvoir en Roumanie.

Dans ces conditions on ne peut plus parler de relations culturelles normales entre la Roumanie et la France.

Ce qu'il en restera sera, comme tant d'autres manifestations profondes du peuple roumain, le fruit des activités clandestines, qui réussissent à se soustraire à la férule des directives officielles.

Et nous sommes certains qu'il est encore loin le moment où le gouvernement roumain aura réussi à étouffer les résonances de la culture française dans le cœur et l'esprit des Roumains.

S'il fallait encore une preuve à cet égard elle est amplement administrée par la proportion des réfugiés roumains qui dirigent leurs pas vers la France et aussi par le nombre de ceux qui voudraient y venir mais sont empêchés de le faire.

Ce qui les y attire n'est nullement la perspective d'une vie facile et d'abondance, car ils savent que les conditions sont dures pour les Français et naturellement davantage pour les étrangers : ils sont certains d'y trouver cet accueil généreux et ce respect de la dignité humaine que seule la civilisation française a su porter au plus haut degré. Et il n'y a pas que les adversaires du régime actuel de Roumanie qui apprécient ces valeurs bannies par les dictatures : autrement on ne comprendrait pas le mécontentement des Roumains fidèles à la nouvelle République, qui y furent renvoyés et le peu d'empressement de tant d'autres de la rejoindre, malgré les préférences qu'ils aiment lui témoigner de loin.

F.

Pendant les vacances d'été la parution de BIRE n'a pas pu être assurée avec la régularité habituelle : elle sera reprise dès le début du mois de Septembre.

=====

## LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

Au cours du premier semestre de cette année le principal des fournisseurs de la France a été comme d'habitude, les Etats-Unis, avec 42.162 millions de francs d'importations. A la deuxième place vient l'Australie, à qui on a acheté pour 12.776 millions de francs. Viennent ensuite; l'Argentine, avec 10.606 millions; l'Union belgo-luxembourgeoise, avec 10.042 millions; la Grande Bretagne, avec 8.667 millions; l'Egypte, avec 7.156 millions; la Suisse avec 6.666 millions; l'Italie, avec 6.280 millions; Les Pays-Bas, avec 6.165 millions; les Indes, avec 6.024 millions.

Les principaux acheteurs de produits français ont été: l'Union belgo-luxembourgeoise à qui nous avons vendu pour 14.561 millions de francs; la Grande-Bretagne, avec 12.957 millions; la Suisse, avec 9.737 millions; l'Allemagne avec 7.978 millions; les Pays-Bas, avec 7.009 millions; les Etats-Unis, avec 6.103 millions; la Suède, avec 5.617 millions.

La balance commerciale n'a été favorable en ce qui concerne les pays importants qu'avec les suivants Grande-Bretagne, Union belgo-luxembourgeoise, Pays-Bas, Suisse, Portugal, Suède, Norvège, Tchécoslovaquie, Turquie, Brésil.

## LES BIENS FRANCAIS EXPROPRIES

### A L'ETRANGER

Après la Pologne, c'est la Tchécoslovaquie à reconnaître son obligation de dédommager les propriétaires français d'entreprises nationalisées en Tchécoslovaquie.

L'accord financier franco-tchécoslovaque, conclu ces jours derniers à Paris, prévoit que pour le transfert des indemnités accordées aux Français expropriés à l'occasion des nationalisations il sera prélevé un certain pourcentage sur les valeurs des exportations tchécoslovaques vers la France.

Ce même principe a servi, pour la liquidation de créances françaises en Roumanie, à l'occasion de la conclusion de l'accord commercial franco-roumain mais jusqu'à ce jour l'accord n'a pas été appliqué.

Des informations de Bucarest nous annoncent qu'on a démolì les statues du roi Carol I, oeuvre du sculpteur Mestrevich, de Ion C. Bratianu, et l'Arc de Triomphe du rond-point de la Cămină Kisselef.

=====

*Chez Albert*  
*Dans un cadre intime pour trouver*  
*toutes les spécialités roumaines.*

GRILLADES MIDI ET SOIR  
PATISSERIES ROUMAINES  
PRIX MODÉRÉS

MÉTRO  
Strasbourg-St-Denis (31)

57, Rue Notre Dame de Nazareth  
TÉL. ARC. 55-10